

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2012

Par suite d'une convocation en date du 4 mai 2012, les membres composant le Conseil Municipal de Recy se sont réunis en Mairie le vendredi 11 mai 2012 à dix-huit heures sous la présidence de Monsieur Michel VALTER.

Étaient absents : Monsieur Gérard REGNAULD (excusé, pouvoir à Monsieur Gilles DENNEVAL)
Madame Célyne DHAYNAUT (excusée)
Monsieur Olivier KARAS (excusé)
Monsieur Abdourazak GUEDI (excusé)

Le secrétariat de séance est assuré par Thierry DONRAULT.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'ordre du Jour prévu à la séance est le suivant :

- **Règlement cantine**
- **Délibération souhaitée par le SIEM compte tenu des problèmes rencontrés avec les services Orange (ex France Télécom) lors des opérations d'effacement du réseau d'électricité**
- **Demande de subvention exceptionnelle du Football Club de Saint Martin sur le Pré – La Veuve – Recy**
- **Demande de subvention du Groupe de la Marne (Voir ensemble)**
- **Questions diverses :**
 - **Composition du bureau pour les élections législatives (10 et 17 juin)**
 - **Choix emplacement pour la « Zone Résidentielle des personnes âgées »**
 - **Point sur les travaux**

Règlement cantine

Carole SIMON fait état de l'enquête cantine réalisée par la commission Vie Scolaire auprès des parents.

Cette enquête est très représentative puisque 75 % des parents y ont répondu.

Il en ressort principalement que 90 % des enfants aiment manger à la cantine et 97 % des parents sont satisfaits de la restauration scolaire.

Madame SIMON rappelle que depuis le début de l'année 2012, de nouvelles règles ont été mises en place, avec notamment le service systématique des plats à chaque enfant pour les inciter à goûter.

Elle propose aux membres du Conseil, d'apporter deux modifications au règlement du restaurant scolaire, à savoir :

- Suppression de la date limite de modification (initialement prévue le 10),
- Possibilité de télécharger la feuille d'inscription sur le site Internet de la mairie de Recy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modifications du règlement du restaurant scolaire mentionné ci-dessus à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Une remarque est faite concernant la sonorité de la salle. Après discussion, Monsieur le Maire demande à Gilles DENNEVAL d'obtenir un devis pour insonoriser la salle Orange.

Appui du SIEM

Michel VALTER fait lecture du courrier qu'il a reçu du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne l'alertant sur les difficultés rencontrées avec les services d'Orange (ex France Télécom) pour :

- les fournitures des esquisses de génie civil,
- la prestation de câblage et de raccordement des abonnés suite aux travaux de renforcement et d'effacement des réseaux basse tension.

Un partenariat avait été signé entre France Telecom, l'Association des Maires et le SIEM afin de rationaliser les coûts de gestion des communes, de leur donner rapidement les coûts du génie civil, de simplifier leurs démarches administratives.

Orange n'ayant pas fourni toutes les esquisses convenues lors des commissions, la situation est à ce jour bloquée.

Cette situation perturbe la mise en place des opérations de dissimulation, de plus ce retard risque de causer de graves problèmes pour les travaux coordonnés aux travaux de voirie communale ou départementale et générer des périodes de chômage technique voire des licenciements dans les entreprises de travaux publics travaillant pour le SIEM et pour les collectivités dans le cadre des travaux de voiries.

C'est pourquoi le SIEM demande aux élus de bien vouloir intervenir pour influencer sur la décision d'Orange.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'appuyer le SIEM dans sa démarche.

Subvention exceptionnelle pour le Football

Monsieur le Maire et Jacques ROUSSEAU informent les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle du Football Club de Saint Martin sur le Pré – La Veuve – Recy en l'honneur des 40 ans du Club.

Michel VALTER donne lecture du budget provisionnel de cette manifestation, qui se présente de la façon suivante : 13 983.70 € de dépenses et 4 975 € de recettes.

Monsieur le Maire propose d'octroyer à titre exceptionnel une subvention de 2 000 € afin de participer en partie aux frais liés à ces festivités. Toutefois, il souhaite rencontrer Monsieur GAIGNIERRE, Président du Club, afin d'obtenir des précisions sur ce budget déficitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle à hauteur de 2 000€.

Demande de subvention du Groupe de la marne « Voir ensemble »

Michel VALTER fait part d'une demande de subvention du Groupe de la Marne « Voir ensemble », association au profit des personnes mal et non voyantes.

Le budget étant voté, Monsieur le Maire propose de reporter cette demande sur le budget 2013.

Le Conseil décide d'étudier cette demande lors de la préparation du budget 2013.

Informations diverses :

- **Composition du bureau de vote pour les Élections Législatives**

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à composer les bureaux de vote des 10 et 17 juin. Après un tour de table, les bureaux de vote pour les prochaines Élections Législatives sont constitués.

- **Choix de l'emplacement pour la « Zone Résidentielle pour Personnes Âgées »**

Afin de faire avancer le projet concernant la zone résidentielle pour personnes âgées, Monsieur le Maire demande aux conseillers de faire un choix sur le terrain qui pourrait être utilisé. 2 localisations sont envisagées :

- extension de la zone urbanisable jouxtant la voie de l'abeille : étudiée par la commission urbanisme, ce choix ne semble pas judicieux eu égard à l'objet du projet ;
- le terrain de football au centre du village pourrait accueillir un tel projet. Il conviendrait dans ce cas d'aménager un terrain de « foot à 7 » dans la continuité du parcours de santé.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le terrain de Football. L'occupation actuelle du terrain sera analysée. Une rencontre sera organisée avec la mairie de Saint Martin sur le Pré et le club de foot pour analyser le transfert des activités foot sur la commune de Saint Martin, Recy conservant l'activité basket.

Carole SIMON précise que le terme « Zone Résidentielle pour Personnes Âgées » ne lui semble pas adapté. Elle souhaiterait que cette zone résidentielle soit multi-générationnelle et qu'elle permette d'offrir un logement adapté aux besoins des personnes âgées de la commune mais aussi aux jeunes s'installant dans la vie active et souhaitant rester sur la commune. Elle souligne qu'il existe un déficit de logements à loyers modérés sur la commune.

Ce dossier est au stade de projet et les contours ne sont pas arrêtés. Un groupe de travail sera constitué afin de cerner les attentes et besoins.

- **Point sur les travaux**

Gilles DENNEVAL fait un compte-rendu de l'avancée des petits travaux de réparation de voirie. Ces derniers seront finis début juin.

- **Tour de France**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du passage du Tour de France dans la commune de Recy vendredi 6 juillet 2012. Pour l'occasion, le village sera fermé à la circulation entre 10h30 et 14h. Gérard REGNAULD prend en charge l'organisation de cet événement.

- **Révision du P.L.U.**

Michel VALTER informe les Conseillers Municipaux que la prochaine réunion pour la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme aura lieu lundi 4 juin à 17 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

A Recy, le 11 mai 2012.
Le Maire,
Michel VALTER